

**PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du JEUDI 05/06/2025 à 20h30**

Présent(e)s : M.M Vincent RESTIF – Alain MAUNIER – Daniel BLU – Cynthia CADOT – Eliane GUYON - Dominique TUSSEAU- Bruno TOUPLAIN- Pascale JULIEN – Rose-Marie MARCINIAK.

Absent(e)s :

Excusé(e)s : M.M Laetitia ROUEIL - Franck CHRETIEN – Anthony TOURTIER - Dominique MOUNIER Florent CROSNIER.

Pouvoir :

Secrétaire : Mme Eliane GUYON

Date de convocation et d'affichage :  
23/05/2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 9

Quorum : 8

**ORDRE DU JOUR**

1. Intervention de Madame Deforges : dossier Village d'avenir

Village d'avenir :

- Inscription de la commune : La commune est inscrite au programme Village d'Avenir - 48 communes lauréates dont Cuillé Laubrières, St Poix, La Roë -2 vagues .
- Rencontre avec la cheffe de projet Mme Alizée Deforges, Mme Nicolas Patricia, chargée de territoire Sous Préfecture, M. DUFROS, référent territorial DDT Sud Mayenne le 16/05/2025 pour exposer le programme Village d'Avenir.

Dans le cadre du projet de création d'un lieu de vie, Mme Alizée Deforges propose un accompagnement dans la définition du projet et de son financement. La fin de ce programme arrive à échéance fin 2026.

Elle propose 2 solutions pour trouver un bureau d'étude :

Un marché à bon de cde : Offre prise en charge par l'état, Maîtrise d'Ouvrage Etat ;

Sinon, BE choisi par la commune, Etude à la charge de la commune, MO communale ;

La fiche d'instruction d'accompagnement de projet a été réalisée par Mme Deforges et est transmise à tous les élus présents.

- Présentation du dispositif : Avoir un projet mature et réfléchi,
- Calendrier prévisionnel : 4/07 Rencontre de l'ingénierie local 7/07 Décision communale, 8/07 Envoie demande à l'ANCT 08/09 Commencement de l'accompagnement par un bureau d'études mandaté par l'ANCT ;
- Besoins de la commune : Accompagnement sur la programmation du tiers-lieu, présentation de scénarii de gouvernance, préconisation d'un modèle économique à court et moyen terme
- Si plus de 600 000 € phasage possible : projet total à présenter et demander des subventions sur plusieurs années : DETR 40 % inclus PMR ou phasage rénovation bâtiment et aménagements extérieurs – Dérogation possible avant obtention subvention
- Licence 4 : CCPC ou commune : En attente diminution du prix de rachat des licences
- Fiche projet à valider par le CM - CCTP à rédiger pour MAPA – Modulable intérieur – Diagnostic énergétique à réaliser – Pas de réunion publique sur le projet (période pré-électorale dès septembre)
- Vente du Pom's en cours. Un site d'accueil pour le comité d'animation temporaire devra être trouvé. La petite salle OGDL pourrait être mise à disposition. Voir les week-ends qu'ils souhaitent réserver.

Réunion avec le comité de pilotage fixée le jeudi 3/07/2025.

## 2. Approbation du PV de la réunion du conseil municipal du 24/04/2025

Le conseil municipal, approuve le procès-verbal du 24/04/2025 à l'unanimité des membres présents.

## 3. VOIRIE

### 3-1 Voie douce en agglomération présentée par M. Daniel BLU

Chantier démarré – 2 panneaux de chantier installés – Rallongement passerelle prévue + 1 200 € - Suppression de bordures – 3 500 € - Terre végétale – Devis redressement clôture Hilaire -

### 3-1-1 Devis déplacement candélabres et modification des crosses – Délibération N°2025-06-01

M. Daniel BLU informe qu'afin de réaliser la voie douce rue d'Ampoigné il est nécessaire de déplacer 2 candélabres et de modifier leurs crosses afin d'éclairer la route et la voie douce ;

Code	Libellé	Quantité	Unité	Prix de base	Prix unitaire	Total HT
<b>BPU Maintenance 2023-2026</b>						
<b>500.00 - TRAVAUX D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES EXTERIEURS</b>						
<b>510.00 - TRAVAUX PREPARATOIRES</b>						
<b>510.02 - FORFAIT PETITE INTERVENTION (INCLUANT PREPARATION, INSTALLATION, REALISATION DES PRESTATIONS, MISE A JOUR SIG ET REPLI)</b>						
510.02.00.02	Déplacement d'un mat avec lanterne (y compris terrassement, boîte jonction, câblage) dans un rayon de 6m	2.0000	forfait par intervention	1 500,00 €	1 830,00 €	3 660,00 €
<b>530.00 - TRAVAUX SOUTERRAINS</b>						
<b>534 - CABLAGE ET RACCORDEMENT</b>						
<b>534.01 - FOURNITURE, DEROULAGE ET RACCORDEMENT DE CABLE</b>						
534.01.00.02	Câble R2V ou HO7 : 5G1,5 ou 5G2,5	19.0000	ml	5,50 €	6,71 €	127,49 €
<b>540.00 - POSE ARMOIRES, FOYERS ET MATS</b>						
<b>540.24 - POSE D'UN FOYER (NEUF OU RECUPERE) D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR MÂT :</b>						
540.24.00.08	Plus value pour pose d'accessoire (capteur de détection, haut parleur, ou de caméra de surveillance...)	2.0000	unité	100,00 €	122,00 €	244,00 €
<b>550.00 - DEPOSE EP</b>						
<b>550.01 - DÉPOSE DE POINT LUMINEUX SUR MAT, OU D'UN ENSEMBLE</b>						
550.01.00.05	Dépose et recyclage de lanterne ou projecteur LED sur mat conservé	2.0000	unité	46,00 €	56,12 €	112,24 €
<b>600.00 - FOURNITURES EP</b>						
<b>640.03 - FOURNITURES SPECIALES DE COMMANDES ET PILOTAGES - HORS BORDEREUX (Y COMPRIS PRÊT D'ÉCHANTILLON, ESSAI PARAMETRAGE, SERVICES ASSOCIES)</b>						
<b>640.03.01 - Descriptif du matériel et provenance (+Justificatif facture matériel à joindre dans sinfon) (MARQUE - MODELE OU REFERENCE)</b>						
640.03.01.01	Crosse kc simple ral à définir longueur 1m50 5°	2.0000	unité	67,00 €	77,05 €	154,10 €
<b>Total HT non révisé</b>						<b>4 297,83 €</b>
<b>Montant de la révision</b>						<b>111,88 €</b>
<b>Total HT révisé</b>						<b>4 409,71 €</b>

Total HT révisé (2024 T1) : 4 409,71 €  
Montant TVA : 881,94 €  
**TOTAL GENERAL TTC REVISÉ : 5 291,65 €**

Frais de maîtrise d'oeuvre (6 %) : 264,58 €  
Participation du TE53 (0 %) (HT) : 0,00 €  
**Reste à charge commune (Total - Part TE53 + MOE) (HT) : 4 674,29 €**

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte le devis TEM pour le déplacement de 2 candélabres rue d'Ampoigné pour un montant restant à la charge de la commune de 4 674,29 €, autorise le maire à signer le devis et tous les documents s'y rapportant.

### 3-2 Voie douce vers CRAON : Modification du tracé du CR dit de la Potinière à CRAON aboutissant sur la RD 274 route de CRAON après échanges fonciers – Délibération N°2025-06-02

Dans le cadre de la création de la voie douce vers Craon des échanges fonciers seront nécessaires pour regrouper des parcelles entre les propriétaires. Le tracé du CR arrivant sur la RD 274 devra être modifié en conséquence. M. le maire présente le plan des échanges qui auront lieu entre les propriétaires.



Vu le projet de création d'une voie douce RD 274 en direction de CRAON,

Monsieur Jérôme LEQUILLER et Monsieur Jean-Claude HOUTIN agriculteurs à POMMERIEUX riverains d'un chemin rural ont demandé la cession d'une portion de celui-ci, figurant au PDIPR N°5.

Compte tenu des nouvelles dispositions législatives issues de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022, autorisant l'échange de terrain d'emprise d'un chemin rural qui sont codifiées à l'article L 161-10-2 du code rural et de la pêche maritime,

Vu la situation du chemin rural concerné, figurant au PDIPR tronçon N°5, dit de la Potinière à CRAON aboutissant sur la RD n°274,

Considérant les intérêts de la commune et son développement rural,

Il vous est demandé de vous prononcer sur la possibilité de réaliser un échange aux conditions de la loi afin de conserver la continuité de ce chemin rural.

Vu l'article L161-10-2 du code rural et de la pêche maritime,

**Après en avoir délibéré le conseil municipal, décide, à l'unanimité :**

- de proposer et d'organiser un échange de terrain aux conditions de la loi, afin de garantir la continuité du chemin rural, sans réduction de largeur et permettant au minimum le passage d'un tracteur avec broyeur ;
- que le terrain cédé à la commune soit dépourvu de bail, de droits ou servitude, permettant son intégration comme chemin rural ;
- que les frais seront à la charge du département à 70% et de la commune à 30% ;
- d'autoriser le maire à réaliser le dossier et la procédure, à signer les documents nécessaires.

4. Passeport du civisme : Subvention association Handi'chiens – Délibération N°2025-06-03

Mme Cynthia CADOT, adjointe au maire, expose :

Les actions individuelles ou collectives réalisées par les enfants dans le cadre du passeport du civisme sont validées par les ambassadeurs par l'apposition d'un tampon sur le passeport de chaque enfant. Il est proposé, en fin d'année scolaire, plutôt que de remettre un diplôme ou une médaille aux enfants, de valoriser leur participation par le versement d'un montant de 1€ par action réalisée, à une association.

A la demande des élèves, dans le cadre du passeport du civisme, il est proposé de verser le montant total à l'association Handi'chiens (chiens d'assistance).

Montant : 100 €

Décision : Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité décide de verser la somme de 100 € à l'association Handi'chiens

La remise du chèque est prévu le lundi 16/06/2025 à l'école à partir de 13H30.

M. le maire informe que dans le cadre du passeport du civisme un travail sur le respect de son lieu de vie a été réalisé.

5. Bâtiment « lieu de vie » : Avant projet sommaire travaux de dissimulation réseaux cité des Ifs/rue St Jean – Délibération N°2025-06-04

Le futur bâtiment « lieu de vie » ayant été désigné par le conseil municipal comme l'ancien foyer des jeunes situé place de l'IF et dans le cadre de son réaménagement, il est proposé l'effacement de réseau électrique gênant l'aménagement futur pour 2026. 3 estimatifs ont été réalisés, dont l'estimatif 1 que le maire et les adjoints proposent de retenir. (En bleu sur le plan : Carrefour cité des Ifs/Rue St Jean).



Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avant-projet sommaire dissimulation des réseaux électriques, des infrastructures de communication électronique et de l'éclairage cité en référence.

Il précise qu'à ce niveau d'instruction du dossier les montants mentionnés ci-dessous sont communiqués à titre indicatif. Les éléments détaillés, ainsi qu'un engagement financier, seront transmis après programmation de l'opération par le Comité de choix.

DESIGNATION	COUT TOTAL	PARTICIPATION TE53	MAITRISE D'ŒUVRE	PARTICIPATION COMMUNE
1 -Réseaux électriques (HT)	30 050,00 €	22 537,50 €	1 803,00 €	9 315,50 €
2 -Génie civil de Télécommunication (TTC)	0 €	0 €	0 €	0 €
3 -Eclairage public (HT)	10 300,00 €	2 575,00 €	618,00 €	8 343,00 €
TOTAL GENERAL	40 350,00 €	25 112,50 €	2 421,00 €	17 658,50 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

1. Décide de réaliser la dissimulation des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public en 2026,
2. S'engage à participer financièrement aux travaux de dissimulation des réseaux électriques, des infrastructures de communication électronique et de l'éclairage public ci-dessus aux conditions en vigueur au moment de la programmation.
3. S'engage à prendre en charge l'intégralité du financement de toute étude réalisée non suivie de travaux et celle-ci ne pourra bénéficier de la subvention.

6. DIVERS

**6-1 Convention Eco-pâturage – Délibération N°2025-06-05**

Il est proposé une convention de partenariat éco-pâturage entre la commune, la CCPC et l'éleveur pour l'entretien des espaces verts autour des lagunes.

La commune met gracieusement à disposition ce terrain d'une surface de 4760 m<sup>2</sup> au profit du pâturage par des animaux ruminants appartenant à M. MORICEAU André. La commune est responsable de l'entretien des clôtures et l'éleveur est responsable de ses animaux.

La CCPC devra demander à la mairie d'accéder au site lors de contrôle et signaler toute anomalie.

Pas de contrepartie financière. Durée 3 ans. Renouvellement : par tacite reconduction

**Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité:**

Approuve la convention telle qu'elle est exposée, autorise le maire ou un de ses représentants à signer la convention et tous les documents s'y rapportant.

**6-2 Devis sécuritaire portillon APS**

M. le maire informe qu'il a demandé un devis à l'entreprise BARAIS pour sécuriser le portillon d'accès à la cour de l'espace enfance, suite à la sortie de 2 enfants non accompagnés. Vu, l'urgence de la situation, ce devis a été signé et les travaux réalisés.

<b>Descriptif des travaux</b>	le 07/05/2025
Portillon d'accès à la garderie Fourniture et pose d'un ferme porte pour portillon extérieur ainsi qu'un loqueteau à tirette positionné en partie haute extérieur pour éviter la possibilité aux enfants d'ouvrir le portillons de l'intérieur	

N°	Description	Qté	Unité	PV HT	Montant HT	TVA
1	Fourniture et pose du ferme porte	1,00	U	579,00	579,00	20,00
2	Fourniture et pose du loqueteau à tirette	1,00	U	67,10	67,10	20,00

Escompte pour règlement anticipé : 0%  
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (loi du 31/12/93)

Conditions de règlement : paiement 30 jours

Taux	Base	Montant
0,00		
5,50		
10,00		
20,00	646,10	129,22

<b>Total HT Net</b>	646,10
<b>TVA</b>	129,22
<b>Total TTC</b>	775,32
<b>Acompte</b>	0,00
<b>Net à payer</b>	<b>775,32 €</b>

Le conseil municipal en prend acte.

### 5-3 Devis enceinte portable – Délibération N°2025-06-06

L'école demande l'acquisition d'une enceinte portable JBL PartyBox Stage 320 à roulettes et poignée télescopique intégrés, Bluetooth, Prise Micro, 18 heures d'autonomie, 240 Watts, plus pratique qu'une sono : Montant 520,39 € TTC ; Elle pourra servir également à la commune lors d'organisation d'évènements. 600 € ont été budgétisés pour cette acquisition.



Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte le devis pour un montant de 520,39 € TTC ;

## 7. QUESTIONS DIVERSES ET IMPREVUES

### Ressources humaines

Embauche agent technique -- date fin annonce 22/05 Date embauche prévue : 16/06. Continuer le partenariat avec le collège St Joseph. Une personne est en immersion pendant 2 jours à partir de demain.

### Sentier pédestre Chérancé-Craon

Travaux achevés – Tas de terre enlevé - Reste des branchages et nettoyage à faire - Animation en 2026 ?

### Visite sénat 15/10/2025 :

Mme DOISNEAU Elisabeth propose la date du 15/10/2025 à 15h30 pour visiter le sénat 25 personnes. La commune de Quelaines est invitée aussi.

- Organisation : Transport, repas, Inscriptions, Relais informations etc...  
Mme Eliane GUYON se charge d'organiser cette visite.

### Infos contrôles équipements et bâtiments :

- Contrôle installations photovoltaïques par Amisun il y a plusieurs semaines
- Contrôle radon à l'école : Légèrement au-dessus du seuil – Etanchéité des plinthes réalisé. Le bilan de contrôle devra être affiché à l'entrée de l'école.

Agenda :

- Conseils municipaux à 20 h 30 à partir d'avril : 10/07 – 11/09
- 16/06/2025 à 12 h : Rencontre Guillaume Chevrollier
- 16/06/2025 : Remise chèque association (Passeport du civisme)
- 17/06/2025 : Bilan activités enfance CIAS
- 22/06/2025 : Pommérolienne (randonnées et courses cyclistes)
- 26/06/2025 : Commission finances
- 29/06/2025 : Fête de l'école
- 03/07/2025 : Réunion comité de pilotage
- 12/07/2025 : Tour de France
- 09/09/2025 : Réunion commission communication – distribution semaine 40
- 15/10/2025 : Visite sénat

Levée de séance à 23 Heures

Le maire  
Vincent RESTIF

\_\_\_\_\_  
Le secrétaire,  
Eliane GUYON